

**Nombre de Conseillers** : en exercice /\_10\_/ présents /\_10\_/ votants /10\_/

L'an deux mil seize, le 12 avril le Conseil Municipal de la commune de SAINT-MESMIN, dûment convoqué le 6 avril, s'est réuni, en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Mr Guy BOUCHAUD, Maire.

**PRESENTS** : Mmes Annick JACQUET, Sandra COMBY, Yvette DEVAUD, Guy BOUCHAUD, Guy HAYE, Jean Pierre DURAND, Olivier ROCHE, Pascal GERAUD, Bernard LABORIE, Frédéric LEYMARIE,

**Absents** : Néant

**SECRETAIRE** : Sandra COMBY

La séance s'est déroulée en présence de Mr et Mme DELAGE de La Rouye.

Le Maire souhaite la bienvenue à tous et les remercie pour leur présence. Il demande l'autorisation de rajouter deux points à l'ordre du jour : autorisation de demander des subventions voirie au Conseil départemental et désignation d'un délégué communal au Sports. Cette demande est accordée à l'unanimité.

### **1/Autorisation de solliciter une subvention au Conseil Départemental pour la voirie 2016.**

Le Maire explique qu'il a présenté aux Conseillers Départementaux les devis pour la voirie 2016, qu'il a insisté sur la superficie de la commune et la longueur de nos voies communales et que par conséquent il souhaiterait bénéficier d'une subvention du Département.

Ces derniers ont répondu que dans le cadre du Contrat D'Objectifs Départemental une subvention de 15 à 20 % pourrait être octroyée.

Le Maire demande alors au Conseil de l'autoriser à solliciter cette subvention.

Cette demande est acceptée à l'unanimité.

Le Maire profite de l'occasion pour rappeler que l'entretien des chemins ruraux incombe aux riverains même si la commune assume pratiquement seule cette charge depuis des années. Il explique que l'attitude de certains riverains qui exigent toujours plus ne pourra bientôt plus être satisfaite à partir du moment où eux-mêmes ne respectent pas ces chemins...et ne font aucun effort pour les préserver.

### **2/Désignation d'un délégué communal aux Sports.**

Le Maire explique que par deux fois la Communauté de Communes était sous représentée lors de manifestations sportives. Cela semble dû au fait que lors des dernières élections le domaine du sport a été inclus dans la commission informations animations loisirs et qu'aucun délégué spécifique au sport n'a été désigné. Le Maire souligne que lors du premier mandat la commune était représentée dans ce domaine par Serge DEVAUD (mari d'une conseillère) et que tout s'était très bien passé. Il ajoute qu'il a demandé à ce dernier s'il accepterait de tenir à nouveau ce rôle, il lui a été répondu par l'affirmative.

Le Maire propose donc de désigner Serge DEVAUD comme délégué communal aux Sports.

Le Conseil accepte à l'unanimité moins une voix.

### **3/Vote des taux d'imposition des taxes locales pour 2016.**

Le Maire rappelle que lors de la dernière réunion sur la préparation du budget l'hypothèse de ne pas augmenter les taux d'imposition en 2016 avait été envisagée. Il précise que depuis il a reçu les tableaux de dotation de l'Etat et qu'il constate encore cette année une baisse significative de celles-ci.(15 000 € en 2015 et 5 000 € en 2016) . Il ajoute aussi qu'une nouvelle taxe (Prélèvement GIR) au profit des communes qui ont perdu l'ancienne taxe professionnelle a fait son apparition. Elle existait en 2015 mais ne figurait pas sur l'état

envoyé par les services fiscaux mais a quand même été prélevée par la percepteur. Celle-ci s'élève à 12 289 € pour 2016.

Dans ces conditions et si ces prélèvements persistent le Maire explique que la commune ne pourra pas éternellement maintenir les taux d'imposition à leur niveau actuel et il demande au Conseil de réfléchir dès maintenant à ce problème.

Après de nombreux échanges le Conseil décide finalement à l'unanimité de maintenir les taux actuels comme l'a fait la Communauté de Communes de Causses et Rivières.

#### **4/Vote du budget 2016.**

Le Maire présente le budget de fonctionnement en équilibre avec un total de 487 001,34 € qui fait apparaître un transfert de 146 800 € au profit de la section investissement. Il explique que ce budget prévoit aussi un fonds de réserve de 100 000 €.

Il présente ensuite le budget investissement qui prévoit en particulier le remboursement de l'emprunt TVA de 110 000 €, 20 000 € pour l'achat de matériels, 70 000 € pour la voirie, 30 000 € pour l'aménagement du hangar communal (isolation et extension) 12 000 € pour la restauration de l'Eglise etc....(Total investissement 432 172,97 €)

Les membres du Conseil acceptent à l'unanimité ce projet de budget qui prend en compte les orientations fixées au Maire par le conseil.

#### **5/Aménagement du hangar communal.**

Le Maire précise que les locations du Cantou fonctionnent bien et que certaines réservations s'étalent sur plusieurs années. L'objectif de 16 500 € de bénéfices annuels pour rembourser l'emprunt est presque atteint.

Il rappelle que c'est pour tenir compte de cela que lors du dernier Conseil le projet d'aménagement du hangar communal a vu le jour car cet ensemble permettra de continuer à organiser des manifestations au profit des administrés même si le Cantou n'est pas disponible. Le projet comporte deux phases : une phase isolation de la partie vie existante avant l'été et une phase extension à réaliser avant le printemps prochain en vue de remplacer les chapiteaux existants par une structure en dur.

Le Maire présente les devis qu'il a reçu pour la première phase, c'est l'entreprise de Jean Marc COUSTY qui remporte à l'unanimité moins une voix le marché pour un montant de 6 670 € HT.

Pour la deuxième phase (extension en dur) le Maire indique qu'il a confié la mission à l'architecte RAGAVEN et qu'il présentera le projet, les devis et le permis de construire lors du prochain conseil municipal.

#### **7/Renouvellement de la tondeuse à gazon.**

Le Maire explique que la tondeuse Viking n'est plus adaptée aux besoins communaux, qu'il convient d'investir dans du matériel professionnel et performant et que les économies réalisées par les employés dans le domaine du fonctionnement permettent d'investir dans ce nouvel équipement. Il fait part du résultat des négociations qu'il a eues avec les Etablissements PENAUD de POMPADOUR et présente un devis de 6 833,33 € HT pour une machine ISEKI professionnelle neuve diesel, panier électrique, entraînement des lames par boîtier etc...

Le conseil autorise à l'unanimité moins une voix l'achat de cette machine et la vente de l'ancienne machine pour 1 000 € TTC.

#### **8/ Plan des animations 2016.**

Le Maire annonce qu'une manche du Championnat de France de Drift-Trike pourrait se dérouler à SAINT-MESMIN les 23 et 24 juillet 2016. Il présente ce nouveau sport mécanique qui n'entraîne aucun risque pour l'environnement.

Le Conseil accepte le principe de cette manifestation à SAINT-MESMIN.

## **Questions diverses :**

### **Cérémonie du 8 mai**

Le Maire précise que la cérémonie du 8 mai aura lieu à SAINT-MESMIN à 11h00 avec dépôt de gerbes et à 11h30 au cimetière de CLAIRVIVRE avec remise de décoration et dépôt de gerbes. Le pot de l'Amitié sera offert par l'Etablissement.

### **Autres manifestations.**

Guy HAYE fait le point et rappelle toutes les autres manifestations programmées en 2016. Il n'y a pas de changement par rapport à ce qui a été décidé lors du dernier conseil.

Fred LEYMARIE fait le compte rendu du spectacle de la Troupe du Saut-Ruban à SAINT-MESMIN et tout le monde se félicite du succès de cette représentation et de la qualité de la prestation qui a été offerte et RDV est pris pour Clairvivre le 16 avril.

Bernard LABORIE fait un exposé sur le nouveau compteur Linky qui sera installé prochainement dans tous les foyers et il précise que c'est une obligation de l'accepter pour être relié au réseau électrique. Ce compteur appartient au SDE 24 et il sera installé à l'horizon 2019-2020.

Le Maire fait le rapprochement avec les nouveaux compteurs d'eau qui seront installés à SAINT-MESMIN avant l'été et pour lesquels il n'y a aucune obligation mais une taxe de 35 € par relevé pour les abonnés qui souhaitent garder l'ancien compteur.

Sandra COMBY fait le point des réunions qu'elle a eues sur le budget à la Comcom et souligne que la commission s'est prononcée pour le maintien du taux des taxes intercommunales à leur taux actuel. Le Maire confirme que le Conseil Communautaire a voté cela.

Olivier ROCHE fait le compte-rendu de la réunion qu'il a eue au Syndicat des Transports Scolaires il précise que 15 jeunes saint-mesminoïses utilisent ce moyen de transport et que la part communale est passée de 270 € à 250 € par élève. Un nouveau bus climatisé et plus petit devrait être acheté.

Yvette DEVAUD fait le compte-rendu de la réunion qu'elle a eue au syndicat d'aide sociale d'EXCIDEUIL, elle annonce que les travaux de réfection des toitures est en cours, que le taux de remplissage de la RPA est excellent et que le montant versé par la commune est fixé à 7,5 € par habitant.

Le Maire annonce que la fusion du SIAEP (syndicat d'eau) avec celui d'EXCIDEUIL et de NANTHIAT sera effective au 1<sup>er</sup> janvier 2017 et que le problème de la gouvernance reste posé. Il précise aussi que la fusion des communautés de communes se fera sans SAVIGNAC les EGLISES pour qui le Préfet a accepté le départ vers la CAP (PERIGUEUX) Il ajoute que maintenant se pose le problème de notre centre aéré du domaine de St-PRIVAT et du terrain militaire. Des négociations sont en cours ....

Jean Pierre DURAND annonce qu'il a commencé les travaux de rénovation du mur de clôture du Cantou. Tout le monde le félicite pour son engagement et sa promesse tenue.

Grippe aviaire. Le Maire rappelle la nécessité de respecter les prescriptions de la Préfecture dans ce domaine.

L'ordre du jour étant épuisé la réunion est terminée à 00h15.

Le Maire Guy BOUCHAUD